



MAIRIE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 19 novembre 2012

L'an deux mil douze, le lundi 19 novembre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, MM. Migeon, Le Gallo, Mme Proust, M. Rabier, Mme Puissesseau, M. Simonnet, Mme Courtemanche, MM. Regnault, Follet, Stanimirovic, Mmes Bureaux, Jiguet, Gailly, Roche, MM. Vivet, Zapf-Lacroix, Arnaud, Melle Genet, M. Bocquet, Mme Gachet, M. Durand, Mme Gouardo

Absent excusé représenté :

M. Langer avait donné pouvoir à M. Simonnet

Absents excusés non représentés :

M. Sauzeau, Mme Jarrousse, MM. Girard, Barthélémy

Secrétaire de séance : Mme Courtemanche

Le procès-verbal de la séance du 22 octobre 2012 est approuvé à l'unanimité, sous réserve de la prise en compte de la remarque de Monsieur Durand.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 24 octobre 2012 à 18 h 30 : Commission « Environnement et Développement durable » portant sur l'avenir et la gestion des Mauves et sur la préparation de la réunion publique ;

Le 25 octobre 2012 à 20 h 30 : Réunion publique sur l'avenir des Mauves ;

Le 26 octobre 2012 à 14 h 15 : Réunion concernant les transports scolaires avec le Conseil Général et Ulys ;

Le 28 octobre 2012 à 12 h 00 : Repas des Aînés ;

Le 11 novembre 2012 à partir de 10 h 15 : Cérémonie patriotique et Foire de la Saint-Martin ;

Le 12 novembre 2012 à 18 h 30 : Réunion du Comité Local d'Animation et de Développement (C.L.A.D.) de la ligne TER Orléans-Blois-Tours ;

Le 12 novembre 2012 à 19 h 00 : Commission Finances pour préparer le Conseil Municipal du 19 novembre 2012 ;

Le 13 novembre 2012 à 19 h 00 : Réunion Conseil de quartier des Potière ;

Le 14 novembre 2012 à 19 h 00 : Réunion Conseil de quartier du centre ville ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
maire@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com



Le 15 novembre 2012 à 18 h 30 : Conseil communautaire portant sur une décision modificative au budget principal, l'approbation du projet de règlement du SPANC, l'extension de la zone d'activités des Pierrelets, la mise en place d'un plan de formation, le schéma d'aire d'accueil des gens du voyage et sur les reversements de fiscalité ;

Le 17 novembre 2012 : Opération compost (à partir de 8 h 30) et remise des récompenses pour les Maisons fleuries à 12 h 00 ;

Le 19 novembre 2012 à 11 h 00 : Visite du chantier de la maison de santé pluridisciplinaire par le Conseil Régional ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

2) Compte rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, pour la période du 10/09/12 au 08/11/12.

3) Décisions modificatives aux Budgets Primitifs 2012 (Budget Principal de la Commune n°2, Service de l'eau n°1, Z.A.C. des Tertres n°1).

Budget Primitif - Budget Principal de la Commune/n°2 :

A l'unanimité, moins 4 abstentions relevées, l'Assemblée adopte la **décision modificative n°2 sur le Budget Principal de la Commune** qui s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement
 - Dépenses et recettes à hauteur de 8 888 645,35 €
- Section d'Investissement
 - Dépenses et recettes à hauteur de 5 116 517,19 €

Budget Primitif - Service de l'Eau/n°1 :

A l'unanimité, moins 4 abstentions relevées l'Assemblée adopte la **décision modificative n°1 sur le Service de l'Eau** qui s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement
 - Dépenses et recettes à hauteur de 472 969,42 €
- Section d'Investissement
 - Dépenses et recettes à hauteur de 653 438,14 €

Budget Primitif - Budget de la ZAC des Tertres/n°1 :

A l'unanimité, moins 4 abstentions relevées, l'Assemblée adopte la **décision modificative n°1 sur le Budget de la ZAC des Tertres** qui s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement
 - Dépenses et recettes à hauteur de 10 462 396,34 €
- Section d'Investissement
 - Dépenses et recettes à hauteur de 10 396 333,34 €

4) Attribution d'une subvention au profit de l'Amicale du Personnel Communal.

A l'unanimité, l'Assemblée vote une subvention d'un montant de 4 300 € au profit de l'Amicale du Personnel Communal pour l'organisation de l'Arbre de Noël prévu le samedi 15 décembre 2012. Le versement interviendra sur présentation des factures.

5) Actualisation des tarifs de droits de place des foires et marchés.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur l'actualisation des tarifs des droits de place des foires et marchés.

6) Centre de loisirs : tarif du camp de ski.

A l'unanimité, l'Assemblée fixe le tarif du camp de ski organisé par le centre de loisirs à Aussois (73), du 17 au 24 février 2013.

7) Avis du Conseil Municipal sur la modification des statuts de la Communauté de Communes du Val des Mauves quant au transfert de la compétence « Service d'Incendie et de Secours ».

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur la modification des statuts de la Communauté de Communes du Val des mauves quant au transfert de la compétence « Service d'Incendie et de Secours », conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

8) Avis du Conseil Municipal sur l'adhésion à l'E.P.F.L. du Loiret des Communes d'Augerville-La-Rivière, de Coudray et de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry ainsi que le retrait de la Commune de Dadonville.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur l'adhésion de nouvelles communes à l'Etablissement Public Foncier Local du Loiret à savoir les Communes d'Augerville-La-Rivière, de Coudray et de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry, ainsi que sur le retrait de la Commune de Dadonville, conformément aux règles de fonctionnement de cet établissement.

9) Personnel Communal : modification du tableau des effectifs.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à modifier le tableau des effectifs portant sur une nomination d'un agent dans le cadre de la promotion interne.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire fait part des remerciements de l'Association OBBM pour l'aide apportée et pour le prêt de la salle par la Commune à l'occasion du concert de leur formation « adultes » du 4 novembre 2012.

Madame le Maire fait le point également sur les travaux achevés dernièrement ou en cours, à savoir :

- Z.A.C. des Tertres,
- Maison de Santé,
- Station de manganèse,
- Travaux rue Saint-Denis – rue Saint-Nicolas – rue du Filoir (plantations),
- Aménagement de sécurité du carrefour rue de Châteaudun,
- Collège – salle polyvalente.

Meung-sur-Loire, le 22 novembre 2012
Le Maire,



Pauline MARTIN



Affiché le : 26/11/12

